

# ACTION URGENTE

## UN AGRICULTEUR GRÉVISTE DE LA FAIM PORTÉ DISPARU

**Franklin Brito Rodríguez, un agriculteur, a disparu d'un hôpital militaire de Caracas, la capitale du Venezuela, le 9 janvier. Des membres du personnel de cet établissement, où il était soigné à la suite d'une grève de la faim, lui auraient administré des sédatifs et l'auraient enlevé de son lit. On ignore où il se trouve depuis lors.**

**Franklin Brito Rodríguez**, un agriculteur habitant le village de La Tigresa, dans l'État de Bolívar (sud-est du pays), observait une grève de la faim depuis juillet 2009 devant le siège de l'Organisation des États américains (OEA) à Caracas. En décembre 2009, le parquet, inquiet pour sa santé, a demandé au tribunal d'ordonner qu'il soit hospitalisé. Cette requête a été satisfaite et Franklin Brito séjourne dans un hôpital militaire sous la surveillance de l'armée depuis le 10 décembre. Lui et sa famille ont contesté cette décision, en exigeant qu'il soit soigné par un médecin de son choix. Un recours formé contre l'ordonnance du tribunal a été rejeté le 21 décembre.

Le 9 janvier, le personnel de l'hôpital a indiqué à la fille de Franklin Brito, qui venait lui rendre visite, qu'il était emmené pour subir un traitement. Selon elle, ils lui ont administré des sédatifs avant de l'emmener. Sa famille ne l'a pas vu depuis et n'a pas été informée du lieu où il a été conduit. Elle est inquiète pour sa sécurité. Le 11 janvier, après que Franklin Brito a été emmené hors de l'hôpital, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a appelé les autorités vénézuéliennes à lui permettre de recevoir des visites ainsi que d'être pris en charge soit par un médecin de son choix, soit par celui mis à sa disposition par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Franklin Brito a commencé à protester en 2006 contre la décision prise par l'Institut national des terres, un organisme gouvernemental, de s'approprié un terrain lui appartenant. Cette décision semblait être une mesure de représailles à la suite d'allégations qu'il avait formulées, selon lesquelles le maire de Sucre, une ville voisine, était corrompu. Franklin Brito a manifesté son opposition notamment par plusieurs grèves de la faim. D'après certaines sources au Venezuela, le gouvernement central lui a rendu la propriété des terres en question et lui a proposé une indemnisation. Cependant, les autorités n'ont pas expulsé un groupe de personnes qui occupe ce terrain, d'où sa dernière grève de la faim.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :**

- exhortez les autorités à révéler le lieu où se trouve Franklin Brito Rodríguez, à garantir sa sécurité et à veiller à ce qu'il puisse bénéficier des soins médicaux de son choix ;
- priez-les instamment de faire le nécessaire pour qu'il puisse rester en contact avec sa famille et ses avocats ;
- demandez-leur de vous tenir informé des mesures qu'elles ont prises en réponse aux revendications de Franklin Brito Rodríguez concernant ses terres.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 26 FÉVRIER 2010 À :**

Ministre de l'Intérieur et de la

Justice :

Sr. Tarek El Aissami

Ministerio del Poder Popular para Relaciones Interiores y Justicia  
Av. Urdaneta, Edif. Sede MIJ, Piso 1, Carmelitas, Caracas, Venezuela

**Fax : +58 212 506 1557**

**Formule d'appel : *Señor Ministro, /***

**Monsieur le Ministre,**

Procureure générale :

Dra. Luisa Ortega Díaz

Fiscal General de la República  
Fiscalía General de la República  
Avda. México, Manduca a Pelelojo,  
Edif. Sede Fiscalía General de la República, La Candelaria, Caracas, Venezuela

**Fax : +58 212 509 8504**

**Courriers électroniques :**

**mp@fiscalia.gov.ve**

**Formule d'appel : *Señora Fiscal General, / Madame la Procureure générale,***

**Copies à :**

Organisation de défense des droits humains :

PROVEA

Bulevar Panteón, Puente Trinidad a Tienda Honda, Edif. Centro Plaza Las Mercedes, PB. Local 6 Apartado Postal 5156, Carmelitas 1010-A, Caracas, Venezuela

**Fax : +58 212 862 1011**

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Venezuela dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.**

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

UN AGRICULTEUR GRÉVISTE DE LA FAIM PORTÉ DISPARU

AU 13/10, AMR 53/001/2010, 15 janvier 2010

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**

